

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)

95 avenue de France 75650 Paris Cedex 13
Tel : 01.40.56.90.00

Projet d'enquête qualitative sur les difficultés et attentes des associations locales Cahier des charges en vue d'une demande de devis

1. Objet

La présente consultation vise à la réalisation d'une enquête qualitative sur les attentes et difficultés rencontrées par les associations locales de proximité.

2. Contexte et objectifs de la prestation

Le Haut Commissaire aux solidarités actives et la jeunesse organise le 17 décembre 2009 la deuxième conférence de la vie associative. Cet événement s'inscrit dans le cadre des compétences qui lui ont été confiées relatives à la valorisation de la vie associative.

La conférence de la vie associative (CVA) vise à faire reconnaître le poids et la place des associations et à déterminer les principales politiques à mener en faveur du monde associatif. A cette occasion sont réunis de nombreux acteurs : associations et fondations, syndicats, représentants nationaux et européens, représentants des collectivités territoriales, Parlementaires, experts, entreprises... Le nombre de personnes attendues est d'environ 600.

Lors de cet événement, l'ensemble des acteurs du monde associatif réunis formuleront des propositions auxquelles l'Etat s'engage à donner une application concrète.

Afin de préparer cette conférence, trois groupes de travail sont organisés dès octobre 2009. Chaque groupe, constitué d'une trentaine de membres, est amené à travailler sur un thème construit en fonction des problématiques actuelles rencontrées par le monde associatif.

- Le premier axe de travail porte sur la place des associations dans le dialogue civil. Il sera l'occasion d'une part de réaliser un état des lieux des outils d'observation, notamment statistiques, existants et disponibles sur les associations ; et d'autre part d'interroger la reconnaissance faite aux associations au sein des instances représentatives nationales et européennes.
- Le second groupe de travail porte son attention sur la clarification des relations entre pouvoirs publics (collectivité territoriales/Etat) et associations. Il est notamment question d'examiner les mesures permettant d'améliorer la sécurisation des financements des associations, comme les conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens.
- Enfin le troisième groupe de travail est consacré à la reconnaissance de l'engagement associatif et du bénévolat. Les membres du groupe sont invités à travailler sur les outils existants relatifs à la valorisation de la formation des bénévoles et aux mesures à prendre pour développer leur utilisation.

La journée du 17 décembre 2009 sera l'occasion de présenter les propositions des différents groupes de travail à un public large de représentants du monde associatif.

Le haut commissaire souhaite que cette deuxième Conférence de la Vie Associative permette l'expression de l'ensemble des associations, quelles que soient leur taille et l'étendue de leur implantation géographique.

Cependant, la multitude d'associations (1,1 millions d'associations) et la diversité de leur secteur d'activité rendent impossible une représentation exhaustive de celles-ci. Lors de la Conférence de la Vie Associative, les associations nationales ou de taille importante seront correctement représentées. En revanche, les associations locales de petite taille ne seront qu'imparfaitement représentées.

Afin de ne pas exclure les associations locales de proximité des discussions de la CVA et de leur permettre d'exprimer leurs situation, difficultés et attentes, le haut commissaire à la jeunesse souhaite réaliser une enquête qualitative sur ce thème.

Cette étude poursuit un double objectif. D'une part, elle vise à connaître les obstacles concrets et les difficultés que rencontrent les structures associatives locales en se concentrant sur les sujets à caractère transversal, qui concernent l'ensemble des associations locales, quel que soit leur objet social : relations administratives, contractuelles et financières avec les pouvoirs publics (État et collectivités territoriales) ; difficultés rencontrées concernant la valorisation de l'engagement des bénévoles. D'autre part, l'étude fera ressortir les attentes des associations quant à l'amélioration des dispositifs encadrant l'activité associative et devra permettre l'expression de difficultés ou besoins non identifiés jusqu'à cette expression...

L'étude devra donc permettre d'apporter un éclairage sur les besoins des structures associatives locales, habituellement peu sondées, dans la perspective de contribuer à l'amélioration de la politique publique encadrant l'activité du monde associatif et ses liens avec les pouvoirs publics.

3. Prestations demandées

Méthodologie :

Nous proposons de réaliser de préférence une enquête en réunissant des focus groupes. Le prestataire devra préciser la taille envisagée pour les groupes et la durée des tables rondes, durée qui devra être suffisante pour aborder l'ensemble des thématiques présentées dans la rubrique " thème à évoquer " ci-dessous.

Les problématiques des associations peuvent différer selon la taille des villes dans lesquelles elles sont implantées. Les groupes devront de ce fait être conduits dans 3 territoires distincts : Paris, une grande métropole de province (dont l'agglomération compte au minimum 500 000 habitants) et une ville moyenne (au maximum 150 000 à 200 000 habitants). Le prestataire devra préciser les villes retenues.

Par ailleurs, les associations sont confrontées à des problématiques différentes selon qu'elles sont employeuses ou non employeuses. De manière similaire, parmi les associations non employeuses, les problématiques des associations créées récemment (depuis moins de 3 ans) diffèrent de celles d'associations plus anciennes. La démarche proposée par le prestataire devra permettre de mettre en évidence les problématiques propres à chaque catégorie d'associations.

Les associations ciblées par la présente étude sont décrites dans la rubrique " recrutement " ci-dessous. La qualité du recrutement sera un critère déterminant de sélection des prestataires.

Recrutement

Le prestataire devra détailler la démarche qu'il envisage pour opérer son recrutement. Au sein de chaque association, la personne recrutée sera le membre le plus actif de l'association (en général le président ou dirigeant d'association, mais parfois le trésorier ou secrétaire). Le prestataire devra proposer un « filtre de recrutement » qui sera validé par le commanditaire.

Les associations cibles de la présente enquête sont des associations implantées localement. Sont de ce fait exclues les structures associatives qui sont des antennes locales d'associations nationales ou internationales. Sont également exclues les micro-associations dont l'objet social est très circonscrit (ex : Amicale de boulistes).

Le prestataire veillera à la diversité des objets sociaux des associations représentées dans chaque groupe, de sorte qu'aucun groupe ne comporte deux associations ayant des objets sociaux identiques. Les catégories d'association qui devront être représentées dans l'ensemble des groupes sont les suivantes : associations sportives, associations culturelles, associations de solidarité, associations environnementales, associations rurales, associations de santé. Cette diversité d'objets sociaux doit permettre de faire apparaître les problématiques transversales auxquelles sont confrontées les associations locales, problématiques qui sont l'objet de la présente étude.

Objectifs détaillés de l'étude :

Présentation :

Objet social, champ territorial, ancienneté de l'association, nombre de bénévoles et de salariés.

En matière de financement :

- Connaître les sources de financement de l'association et leur ordre d'importance :
 - Subventions publiques : des collectivités locales (Communes, départements, régions), des fonds (F.A.S., F.O.N.J.E.P.,...), des services déconcentrés de l'Etat, des organismes parapublics (caisses de retraite...), ou fonds européens.
 - Fondations, mécénats, parrainage
 - Dons de particuliers, cotisations, apports
 - Activités commerciales ou autres recettes (issues de manifestations par exemple)

 - Identifier les difficultés rencontrées relatives au financement : pour accéder et conserver leur financement
 - Quelle aide au démarrage ? Quel accompagnement du développement ?
 - Identification des différentes sources de financement et lisibilité des différentes formes (subvention, commande publique, appel d'offres, appel à projets ?
 - Existe-t-il une stabilité ou non des partenariats ?
 - Connaître leur positionnement au sein du paysage associatif : existence d'une forme de concurrence entre associations pour l'accès au financement ? (Appel d'offres, appel à projets...)
- Connaître leurs attentes en matière de sécurisation des financements.

- En matière de relation avec les pouvoirs publics :
 - Connaître leur opinion sur leurs rapports avec les pouvoirs publics et les points d'amélioration attendus.
 - Savoir si l'association a été ou est engagée dans une relation contractuelle avec les pouvoirs publics (commande publique, délégation de service public, subventions...), et connaître leur ressenti.
 - Comment concilier commande publique et initiative associative ?
 - Quelles attentes ont-ils de manière générale au sujet de l'encadrement juridique du fait associatif (problématique des agréments) ?

→ Connaître les difficultés qu'ils sont amenés à rencontrer relatives aux aspects administratifs de la gestion de l'association

- Au sujet des acteurs :
 - Examiner s'ils connaissent des outils de valorisation du bénévolat (passeport bénévole, carnet de vie). Par quel biais les ont-ils connu ?
 - Savoir s'ils les utilisent et/ou connaître leur opinion sur ces outils ? A savoir, sont ils faciles d'utilisation, correspondent-ils à leurs besoins ?
 - Savoir s'ils ont déjà eu recours (ou un bénévole de l'association) à la valorisation d'acquis de compétence ? Connaître leur ressenti sur la VAE.
 - Savoir s'ils s'inscrivent dans une démarche de formation des bénévoles ? Ont-ils des difficultés liées au manque de formation ?
 - Quelles attentes ont-ils en matière de valorisation ?

→ Connaître leurs préconisations pour mieux faire reconnaître l'engagement dans la cité

- La place et le rôle de ces « petites » associations dans la cité :

Identifier de nouveaux besoins et de nouvelles attentes

 - Comment se situent-ils : acteur de cohésion sociale, vigie sociale, innovation sociale ?
 - Action substitutive, complémentaire ou indépendante des actions menées par les pouvoirs publics dans le cadre de politiques publiques... Identification de nouveaux besoins de cohésion sociale, vigie sociale, innovation sociale.
 - Opinion quant à la place des petites associations au sein du dialogue civil et à la représentation dans les instances représentatives des associations.

Des spécificités d'une association locale, du « lien » ou passage au national, voire européen et international ?

- Vie interne de l'association :
 - Problématique de l'évolution, du passage de relais, de la place des jeunes, des évolutions du projet associatif et des membres, de la professionnalisation ?
 - Le passage à une association employeur : évolution ou révolution ?
 - Recrutement de dirigeants, de bénévoles, d'occasionnels : difficultés rencontrées au sujet de la sélection, de la formation, de l'intégration, des ressources humaines.

→ Comment surmonter ces difficultés et améliorer l'exercice de leur activité associative ?

- Conférence de la Vie Associative
 - Après présentation de la CVA, connaître les attentes qu'ils pourraient avoir d'une telle conférence. Et connaître ce qu'ils attendent de manière générale des pouvoirs publics ?